



Conseil d'administration - 03/09/ 2018

Présents: Marc Verlinden, Lucien Lopez, Kris Fels, Patrick Flament, Guy Vervaeke, Jean-Pierre Delchef

O. Approbation du projet d'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent le projet d'ordre du jour

A. ARBITRAGE

1. Composition du NDR – samenstelling van NDR

Patrick Flament, Président du NDR évoque la composition actuelle du NDR. Il propose que Kris Fels, assiste aux réunions du NDR au vu ses fonctions au niveau de l'arbitrage BV.

Après discussion, il propose que Kris Fels devienne membre effectif du NDR et que Kris Coppens y assiste sans droit de vote. Pour rétablir la parité, un nouveau membre francophone, chargé des désignations des officiels de table, sera désigné.

En résumé, le NDR sera composé de 6 membres et de 2 collaborateurs, chargés de missions opérationnelles et sans droit de vote

Le Cda accepte la proposition dans l'attente de la constitution de la nouvelle fédération nationale Basketball belgium. Une fois, celle-ci constituée, le NDR sera composé 2 membres avec droit de vote et de 6 collaborateurs.

2. Système d'évaluation.

Patrick Flament présente le nouveau système d'évaluation qui fait l'objet d'une approbation par le CdA. Il sera d'application pour la saison 2018-2019 et sera publié sur les sites AWBB et de Basketvlaanderen

En outre, il sera communiqué aux clubs évoluant dans les compétitions Prombas au vu de la collaboration souhaitée de ceux-ci.

3. La convention liant l'AWBB-VBL et les arbitres est approuvée par le CdA.

4. Montée et descente

Les modalités de montée et de descente au terme de la saison 2018-2019 sont approuvées par le CdA et seront communiquées aux arbitres par le NDR.

5. Évaluateurs et responsabilités

Le NDR a constaté un nombre insuffisant d'évaluateurs du côté francophone. L'AWBB en est conscient et est à la recherche des candidats pour compléter l'effectif.

6. Problématique du nombre de coaches pour les arbitres (principalement AWBB)

La même remarque est formulée au niveau des coaches.

7. Indemnités pour les coaches des arbitres

La question est à l'étude.

8. Feedback des assemblées avec les arbitres TDM1-TDM2-TDW

D'une manière générale, les assemblées des arbitres se sont bien déroulées, le nouveau système d'évaluation a reçu un accueil favorable. L'invitation des coaches des clubs évoluant dans les compétitions Prombas a été appréciée de même que leurs responsabilités en matière d'évaluation.

A la demande des clubs de TDW, une réunion avec les coaches sera organisée prochainement.

9. Officiels de table – désignation par le NDR

Au vu des problèmes rencontrés lors des matches de 1^{er} division et relayés par PBL, proposition est faite que les désignations soient prises en charge par le NDR.

Une formation uniforme, sanctionnée par un brevet, sera envisagée à terme.

Le CdA marque son accord les propositions formulées.

10. Relations avec la PBL – collaboration

Une réunion positive a eu lieu le 7/8/18 pour envisager l'avenir de l'arbitrage belge.

Kris Fels, appelé par d'autres missions fédérales, quitte la réunion

11. Application des modifications du code de jeu

Le CdA tient à rappeler les principes de la décision qu'il a communiqué : application des modifications au code de jeu à partir de la première journée de championnat à l'exception des équipements qui ne sont pas d'application pour la saison 2018-2019.

L'attention du représentant aux AG de la FBA sur la problématique de la mise en place des modifications au code de jeu et du timing de leur communication.

B. ADMINISTRATIF

12. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2018

L'approbation du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2018 et la publication sont postposées l'attente de la traduction.

13. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2018

L'approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juillet 2018 et la publication sont postposées l'attente de la traduction.

14. Inventaire des conventions signées par les clubs évoluant dans les compétitions Prombas

Lucien Lopez l'inventaire des conventions signées qui ont été réceptionnées.

- a) Pour les clubs évoluant en TDM1 et en TDM2, Lucien Lopez et Koen Umans prendront contact avec les clubs en défaut.

En cas d'absence de réaction, le CdA décide d'infliger le forfait.

- b) TDW1

A la réception de certaines conventions, il a été constaté que la phrase reprenant l'obligation d'obtenir la licence pour évoluer en TDW1 lors de la saison 2018-2019 avait été supprimée. Le CdA tient à rappeler que sans licence, il n'y aura pas de participation à la saison 2018-2019.

15 Publication des procès-verbaux des organes de Prombas .

Jean-Pierre Delchef propose que la publication des procès-verbaux de tous les organes de Prombas se fasse simultanément dans les 2 langues sur les sites AWBB et BasketVlaanderen.

Le CdA approuve la proposition.

C. COMPETITIE - COMPETITION

15. Composition du département compétition

A l'heure actuelle le département est composé de MM Vervaeke, Mespouille et Balcaen. L'AWBB se doit de rechercher un remplaçant à Jean-Pierre Vanhaelen.

16 Compétences des membres du département compétition :

- Guy Vervaeke : président
- Gratien Balcaen : calendrier et modifications
- Jean-Pierre Mespouille : contrôle des feuilles + compensation.

Par ailleurs, Lucien Lopez se charge du contrôle des listes de joueurs des clubs AWBB et Koen Umans celui des listes de joueurs des clubs VBL

17. Etat de lieux des listes de joueurs (TDW1, TDM1, TDM2, U21)

Au terme de l'examen des listes enregistrées, le CdA prend les décisions suivantes :

- L'équipe qui ne dépose pas de liste encourra le forfait
- Le nombre de joueurs par liste est de 20, si 21 noms sont inscrits, le dernier sera supprimé.
- En U21, le règlement précise qu'il faut 8 joueurs minimum sur la feuille et 12 maximum. Si une équipe n'aligne que 7 joueurs, il convient de relever que le texte actuel ne prévoit de sanctions. Pour le match Berchem – Castors Braine du 1^{er} septembre, un courrier sera adressé aux 2 clubs.
- Le club de Gent Hawks qui n'aligne qu'une seule équipe sera néanmoins invité à déposer une liste de joueurs pour évoluer en TDM1.

18. Publication sur les sites

Le CdA décide de publier les listes de joueurs de tous les clubs évoluant en compétition Prombas conjointement sur les sites de l'AWBB et de BasketVlaanderen.

Les secrétaires-généraux sont chargés de l'exécution de la décision.

19. Impression du livre de compétition

Le CdA décide d'imprimer le livre de compétition et ses annexes. Préalablement, il est décidé de procéder à une dernière lecture des textes modifiés dont les résultats sont attendus pour le 4 septembre 2018.

Le secrétariat-général de l'AWBB se charge de l'impression.

19. TDW1

19.1. Montée et descente

Les échanges de courriers avec les représentants des clubs de TDW1 sont commentés. Sur la base du dernier courrier du porte-parole des clubs, le CdA acte l'adhésion des clubs aux propositions qu'il a formulées.

19.2. Règlement de la Coupe de Belgique 2018-2019

La formule de la Coupe est entérinée sur la base des échanges de courriers avec les représentants des clubs de TDW1.

L'organisation de la finale doit toutefois faire l'objet d'une concertation.

19.3. Résultat et tirage au sort 2^{ème} tour – Uitslagen en Lottrekking 2de ronde

Le CdA prend connaissance des résultats du 1^{er} tour et du tirage au sort du second tour.

19.4. Coupe de Belgique 17-18 bilan financier

Le déficit a été absorbé par BasketVlaanderen. Par voie de conséquences, il n'y aura pas de participation aux bénéficiaires pour les clubs.

20. TDM1 & TDM2

20.1. Coupe de Belgique égalité dans les matches de poules

Le CdA a eu connaissance qu'un match de poule s'est terminé sur un score nul bien que le règlement précise qu'il faille un vainqueur pour chaque rencontre. Si l'égalité devait avoir une incidence sur le classement final de la poule, le CdA décide que le règlement FIBA serait d'application.

D. BASKETBALL BELGIUM – état des lieux

21. Nouvelles de la FIBA

Un mail du 03/09/18 demande un nouveau complément d'information sur la dernière version des statuts qui a été envoyée.

Après l'examen des réponses à apporter, la commission juridique de la FIBA se propose d'organiser une call conférence afin de finaliser les textes qui seront présentés lors de la réunion de la commission exécutive du 11 septembre 2018.

E. **TOUR DE TABLE - RONDVRAAG**

Suite à la démission du coordinateur juridique, il convient de le remplacer. A l'heure actuelle, il n'y a ni candidat AWBB ni de candidat de Basket Vlaanderen.

Dans l'intervalle, le conseil d'administration se chargera de transmettre les dossiers aux juges qu'il désignera.

Jean-Pierre Delchef

Secrétaire Prombas.